



Orientation pour la régularisation en France

Par **mssijo**, le **17/12/2017 à 19:23**

Bonjour, je me permets de vous écrire suite à une situation que j'ai, je vous pris de me donner les orientations S'il vous plait, je suis entrée en France en situation irrégulier, à présent je suis considéré comme réfugié avec une carte de 10 ans, j'ai une copine au USA qui a une titre se séjour de 10 ans, elle est entrée au USA en situation régulier, moi je tiens pour la marié, que dois -je faire pour quelle vienne en France pour habité ensemble avec moi en tant que ma femme, puis que son séjour soit régulier avec l'administration française, donc qu'elle puisse travaillé en France, tous deux congolaise de nationalité ou d'origine; cordialement.

Par **amajuris**, le **17/12/2017 à 20:43**

bonjour, c'est votre copine, elle ne sera pas considérée comme votre épouse puisque vous n'êtes pas mariés. elle doit demander un visa long séjour pour la france. en ce qui concerne le travail, vous devez savoir que le france compte 4 millions de personnes qui recherchent un emploi et que les employeurs doivent d'abord embaucher des personnes françaises ou étrangers en situations régulières. elle doit donc se renseigner dans un consulat de france. salutations